**FICHE DE POSTE**

**intitulé du poste : agent des interventions techniques polyvalent**

|  |  |
| --- | --- |
| ***SERVICE*** | ***(A identifier au vu de l’organigramme des services de la collectivité)*** |
|  |  |
| ***LIEN HIERARCHIQUE DIRECT*** | ***(A identifier au vu de l’organigramme des services de la collectivité)*** |
|  |  |
| ***RELATIONS FONCTIONNELLES*** | Relations extérieures :Contacts directs avec le public (administrés) ; Entreprises et autres prestataires de services…Relations intérieures :Le maire et les élus ; l’ensemble des services (agents) de la collectivité... |
|  |  |
| ***MISSIONS DU POSTE*** | Dans le cadre d'un service public de proximité et sous la responsabilité des élus de la commune, conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux. |
|  |  |
| ***ACTIVITÉS PRINCIPALES*** | Relations avec les élus et la population* Informer les élus d’un problème particulier lié à la réalisation d’une intervention
* Rendre compte de son activité
* Repérer son niveau d’intervention et agir ou non avec autonomie
* Renseigner et diffuser une information auprès des usagers
* Identifier la demande de l’usager et l’orienter vers l’interlocuteur compétent
* …

Entretien de la voirie communale* Repérer et signaler les dégradations de la voirie et proposer des interventions prioritaires
* Entretenir la signalisation horizontale et verticale
* Exécuter les travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier
* Entretenir et nettoyer des espaces et voies publics
* …

Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels* Entretenir en fonction des spécificités biologiques et paysagères de la commune (arrosage des espaces verts, tonte des surfaces…)
* Effectuer les plantations
* Tailler et entretenir des haies et des arbres
* …

Réalisation de petits travaux et de maintenance des bâtiments* Signaler et effectuer les travaux courants d’entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, platerie, peinture, plomberie…)
* …

Entretien courant des matériels et engins* Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage
* Contrôler l’approvisionnement en matériel et produits
* Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement d’un matériel, d’un engin…
 |
|  |
|  |  |
| ***ACTIVITÉS ANNEXES*** | * Gestion des équipements municipaux (Planifier la gestion des locaux et des équipements, définir les besoins en matériels et équipements…)
* Assurer la régie de […]
 |
|  |  |
| ***COMPETENCES REQUISES*** *(SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ETRE)* | * Notions de services publics
* Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales
* Règles statutaires (Droits et obligations des fonctionnaires)
* Permis spécifiques et habilitations éventuelles
* Règles et consignes d'HSCT
* Techniques des VRD, des petits ouvrages maçonnés, de revêtements routiers
* Règles de sécurité et de signalisation des chantiers
* Techniques d'entretien des espaces verts (tonte, taille, plantation, arrosage et irrigation)
* Techniques de débroussaillage, d'élagage et des nouvelles pratiques d'entretien : taille douce, fauchage tardif, débroussaillage sélectif, zéro phytosanitaires…
* Fonctionnement et utilisation des matériels et de l'outillage
* Cadre réglementaire et normes relatives aux conditions d'accessibilité
* Protocoles d'entretien, de maintenance et d'habilitation des matériels
* Procédures et techniques d'utilisation des matériels, des équipements, des engins
* Consignes d'utilisation et de stockage des produits toxiques et/ou à risque
* Connaissance et application des consignes d’HSCT
* Réglementation des Etablissements recevant du Public ;
* Équipement de protection individuelle
* Principes et gestes de secourisme
* Être organisé, rigoureux et méthodique
* Être discret (secret professionnel, devoir de réserve…)
* …
 |
|  |  |
| ***CONDITIONS STATUTAIRES****(cadre d’emplois, temps de travail)* | Cadre d’emplois des Adjoints technique territoriaux (Catégorie C de la filière technique) – Temps de travail : … h hebdomadaire. |
|  |  |
| ***MODALITÉS D’EXERCICE****(conditions particulières du poste)* | * Horaires irréguliers en fonction des obligations liées au poste.
* Travail seul ou en équipe
* Situation de contact direct avec le public.
* Travail à l’intérieur ou à l’extérieur tous temps et toutes saisons
* Manipulation d’engins et d’outils dangereux
* Port de vêtement de sécurité obligatoire
* Pénibilité physique (station debout ou agenouillée prolongée)
* …
 |